

STANDARD DE LA RACE DU ROVE (1)

Aspect général : animal bréviligne, aux membres épais, solides, aux pieds volumineux, supportant une masse musculaire bien répartie.

Taille au garrot : mâle de 90 cm à 1 m et femelle de 70 cm à 75 cm.

Longueur : de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse pour les mâles : 1,20 m et plus chez les gros mâles, et pour les femelles : 80 cm.

Poids : mâles : 80 à 100 kilos ; femelle : 50 à 60 kilos.

Couleurs : la couleur la plus courante est le rouge uni, mais le noir, le gris, le blond sont admis ainsi que toutes les combinaisons, tels que pie rouge, pie noir, mantelée, mouchetée, etc... » mais jamais chamoisée ou blanche » (2)

La tête : la tête est triangulaire, les arcades sont assez saillantes. Les oreilles sont longues, larges et inclinées vers l'avant. Les mâles sont barbus. La présence de la barbe n'est pas souhaitable, chez les femelles. Les cornes sont très développées chez les deux sexes, les cornes sont de section comprimée portées haute et montent en spirale dans l'axe du chanfrein. La présence des pampilles n'est pas souhaitable. Bonne position des cornes et bonne forme d'oreilles, pour mâles et femelles.

Encolure : le cou est relativement court et musclé.

Le corps : massif et musclé, le poitrail est large ainsi que l'épaule et le rein, les hanches ne sont pas saillantes, le flanc est bien rempli. Le gigot est plus développé que chez les autres races.

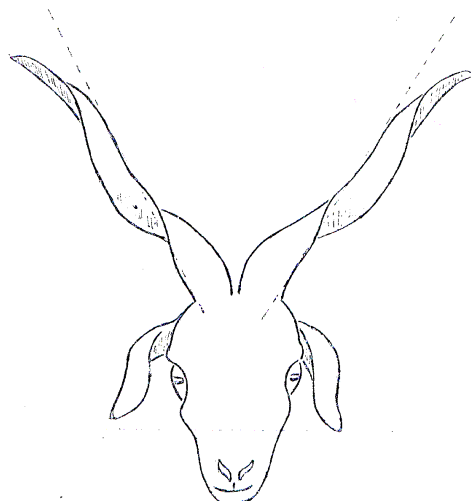
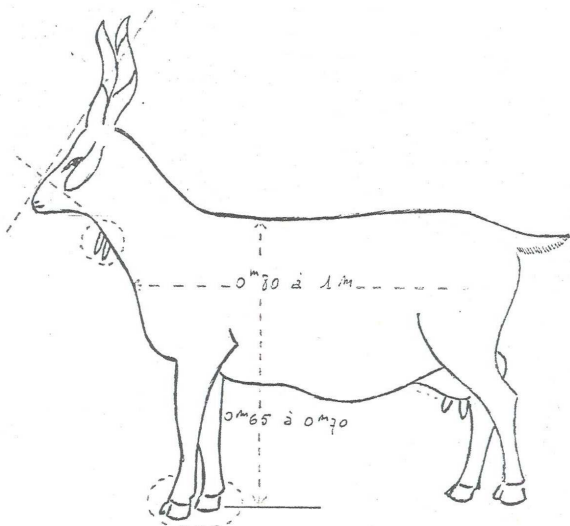
La mamelle est accrochée haute et attachée loin vers l'avant, moins volumineuse que chez les autres races, elle donne un lait très riche en matière grasse. La queue est portée horizontalement chez les femelles.

Les membres : assez courts, certains sujets sont porteurs d'un sinus biflexe contenant une glande interdigitée. Ce caractère est en voie de disparition. La présence de poils longs sur les épaules et les cuisses n'est pas souhaitable.

Le pelage : court fin et brillant (3 à 4 cm) la présence d'une crinière longue et tombante n'est pas souhaitable même chez les mâles. Le morphisme sexuel est très prononcé.

Aptitudes : La race du Rove est extrêmement rustique et permet d'utiliser les terrains trop pauvres pour les autres animaux.

Ne peuvent être inscrits au standard : les animaux à poils longs, les sujets mottes, les sujets à oreilles atrophiées. La race du Rove n'est pas une race adaptée la stabulation.



(1) projet approuvé lors de l'Assemblée Générale de l'Association de Défense des Caprins du Rove, du 27 janvier 1979.